



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20006717

de

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 DEC. 2019

Greffier
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0443 943 957**

Dénomination

(en entier) :

**CENTRE DE COMPTABILITE ET DE FISCALITE EN
WALLONIE**

(en abrégé)

CCFW

MONITEUR BELGE

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**

03 -01- 2020

Adresse complète du siège : **Chaussée de Namur, 47 à 5030 GEMBLOUX**

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2019 marque son accord à l'unanimité sur:

1. Démission de l'administrateur FOULARD Jean-Marie et de la société I.H.C. (0442.528.648) représentée par Mr JADOT Jean-claude et de Mr CHAMPAGNE Jean-Pierre administrateur délégué.
2. Nomination d'un nouveau représentant de la SCRL C.C.F.W.
3. Nomination de nouveaux administrateurs
4. Cession de parts

1) L'A.G.E acte la démission de Mr FOULARD Jean-Marie de son poste d'administrateur et de représentant permanent de la SCRL C.C.F.W (0443.943.957) et donne décharge pleine et entière pour son mandat. Elle acte aussi la démission de la SCRL I.H.C (0442.528.648) de son poste d'administrateur, elle acte aussi la démission de Mr CHAMPAGNE Jean-Pierre de son poste d'administrateur-délégué.

2) L' A.G.E acte la nomination de Mr JADOT Jean-Claude, comptable agréé IPCF sous le N° 101704, domicilié rue coquiamont 14 à 4280 HANNUT comme représentant permanent de la société.

3) L'A.G.E nomme un nouvel administrateur : Mr NELIS Nicolas, domicilié rue de Coquelet 177 à 5400 BOUGE (850715-133-87)
Elle lui confie la gestion journalière pour tous les actes autres que ceux relevant des activités de comptabilité. Cette nomination est valable jusqu'à l'A.G.O de 2025 qui statuera sur les comptes de 2025

- Le mandat de Mr CHAMPAGNE Jean-Pierre est renouvelé comme administrateur pour une période de 6 ans soit l'A.G.O de 2025
- le mandat de Mr GILLOT Julien est renouvelé jusqu'à l'AGO de 2025.

4) L'A.G.E acte la cession des 372 Parts Sociales détenues par Mr Foulard à Mr JADOT Jean-Claude et la cession de la part de la société I.H.C. à Mr GILLOT Julien.

Après cette A.G.E le capital de la société est détenu par

ASBL F.W.A	371	Parts Sociales
GILLOT JULIEN	1	Parts Sociales
JADOT Jean-Claude	372	Parts Sociales

Total	744	Parts Sociales
-------	-----	----------------

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réserve
au
Moniteur
belge



L'ordre du jour étant épuisé, la séance peut être clôturée.

Certifié exact,
Gembloux, le 10 décembre 2019,
FOULARD Jean-Marie.
Administrateur-représentant permanent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).